

Le notaire et l'indivision



L'indivision est au cœur de l'activité notariale : acquisition en indivision, indivision successorale, convention d'indivision, partage de l'indivision... La présente formation offre une première approche globale du droit de l'indivision dans toute ses composantes intéressant directement le notariat.

Elle pourra être ensuite utilement complétée par des formations plus approfondies en liquidation d'indivision et en partage.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Maîtriser le concept d'indivision et savoir identifier les situations d'indivision
- Connaître les règles de majorité dans le fonctionnement de l'indivision
- Identifier les palliatifs judiciaires en cas de conflit entre indivisaires
- Maîtriser le régime de l'occupation du bien indivis
- Identifier et comprendre la distinction entre les créanciers de l'indivision et les créanciers personnels d'un indivisaire
- Acquérir les règles de base relatives à la liquidation d'une indivision
- Connaître les principes directeurs d'une procédure de partage judiciaire



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Propos illustrés de jurisprudences récentes
- Exposé théorique
- Schéma de synthèse / Tableaux de synthèse
- Support visuel
- Rappel des principes



FORMATEURS

Coline CADOUOT-ULLIEL
et Natacha FAUCHIER
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Débutant
Initié

OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa
pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Connaissances juridiques
de base



PLUS-VALUE

Connaissance des
fondamentaux du
droit de l'indivision



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

PROPOS INTRODUCTIFS : TYPOLOGIE DES INDIVISIONS

45min

- indivision simple/indivision complexe
- indivision particulière/indivision universelle
- indivision légale/indivision conventionnelle
- indivision ordinaire/indivision forcée

1

LE FONCTIONNEMENT DE L'INDIVISION

2h

- Les majorités requises pour accomplir des actes
 - le principe de l'unanimité pour les actes de disposition et ses tempéraments
 - l'exigence de majorité qualifiée pour les actes d'administration
 - l'acte conservatoire
- Les palliatifs judiciaires
- Les conventions d'indivision

2

LES DROITS ET OBLIGATIONS DES INDIVISAIRES

1h30

- La jouissance du bien indivis et le régime de l'indemnité d'occupation
- La cession des droits indivis et le droit de préemption du coindivisaire

3

LE DROIT DE POURSUITE DES CRÉANCIERS

45min

- Les créanciers de l'indivision
- Les créanciers personnels d'un indivisaire

4

LA SORTIE DE L'INDIVISION

2h

- La nécessité des comptes
 - compte de fonctionnement / compte d'administration / compte d'indivision
 - les créances et les dettes
- Les règles du partage amiable
- La procédure de partage judiciaire